

Le solaire thermique au service de l'élevage laitier

Dans le cadre du Fonds chaleur de l'Ademe, le GIE Élevages Bretagne et l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes ont organisé une visite sur le Gaec Dyna'Milk à Moigné (Ille-et-Vilaine) le 13 mars. Depuis un an, son installation solaire thermique de 14 m² permet d'alimenter un ballon d'eau chaude de 700 litres pour le nettoyage de l'installation de traite et du tank.

Le Fonds chaleur de l'Ademe est un dispositif qui permet de financer des projets d'énergies renouvelables thermiques, tels que les installations solaires thermiques. Le GIE Élevages Bretagne et l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes accompagnent quant à eux les porteurs de projets qui souhaitent développer ce type de solutions. À Moigné, le Gaec Dyna'milk, a profité du changement de son système de traite (suppression du robot), et de la construction d'un nouveau bâtiment pour y intégrer un chauffe-eau solaire. "La première chose a été de réaliser une note d'opportunité qui a permis de démontrer l'intérêt de ce type d'exploitation sur l'exploitation", explique Johanna Herrera, du GIE Élevages Bretagne. Sur un élevage laitier, les besoins d'eau chaude sont multiples : nettoyage de



> Romain Marqué, membre du Gaec Dyna'milk.

la machine à traire, nettoyage du tank à lait, abreuvement des veaux... La facture énergétique liée à la production d'eau chaude est importante et en constante augmentation compte tenu de l'évolution du prix des énergies. "C'est important d'arriver à savoir combien représente le coût de l'eau chaude sur sa facture et pour ma part, j'ai été assez surpris du montant", confie Romain Marqué, membre du Gaec Dyna'milk.

> Le chauffe-eau solaire a été mis en fonction en avril 2019.

Sur son exploitation, les besoins d'eau chaude journaliers avaient été évalués à 650 litres d'eau à 80°C et l'énergie nécessaire pour chauffer ce volume d'eau à près de 19 000 kWh/an, soit l'équivalent d'une facture annuelle d'environ 2 400 euros dans le cas d'une installation 100 % électrique. Sur 10 mois, l'exploitant estime qu'il a réalisé une économie de 65 % sur sa facture pour l'eau chaude (en Bretagne la moyenne est de 50 %).

Avant de se lancer dans ce type de projet, des précautions sont à prendre, comme le rappelle Fabien Pottier, de l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes. "Il faut commencer par bien évaluer la quantité d'eau chaude dont on a besoin par jour et à quelle température. Ça permet de définir un profil de consommation sur toute l'année et d'évaluer la surface nécessaire de l'installation". La deuxième étape consiste à s'assurer qu'il y a la place dans le local technique pour un ballon solaire et être vigilant sur le dimensionnement de l'installation, sinon le ballon risque de monter en température.

Arnaud Marlet

Les caractéristiques du projet

- Surface des capteurs solaires : **14,4 m²** (6 x 2,4 m²)
- Volume du ballon de stockage : **800 litres**
- Consommation d'eau journalière : **650 litres**
- Appoint électrique intégré au ballon
- Mise en service : avril 2019
- Montant de l'investissement (total) : **12 660 €**
 - Capteurs solaires : 6 050 €
 - Ballon de stockage : 3 430 €
 - Compteurs d'énergie : 350 €
 - Équipements divers : 680 €
 - Main d'œuvre : 2 150 €
- Subvention de l'Ademe : 8 230 € soit **65 %**
- Soit un reste à charge de **4 340 €**

À noter que l'aide est versée en deux temps : **80 %** à la mise en service, les **20 %** restants sont versés après la première année de fonctionnement sur présentation de résultats réels.



> Fabien Pottier de l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes et Johanna Herrera, du GIE Elevages Bretagne, les structures qui ont accompagné le projet.